

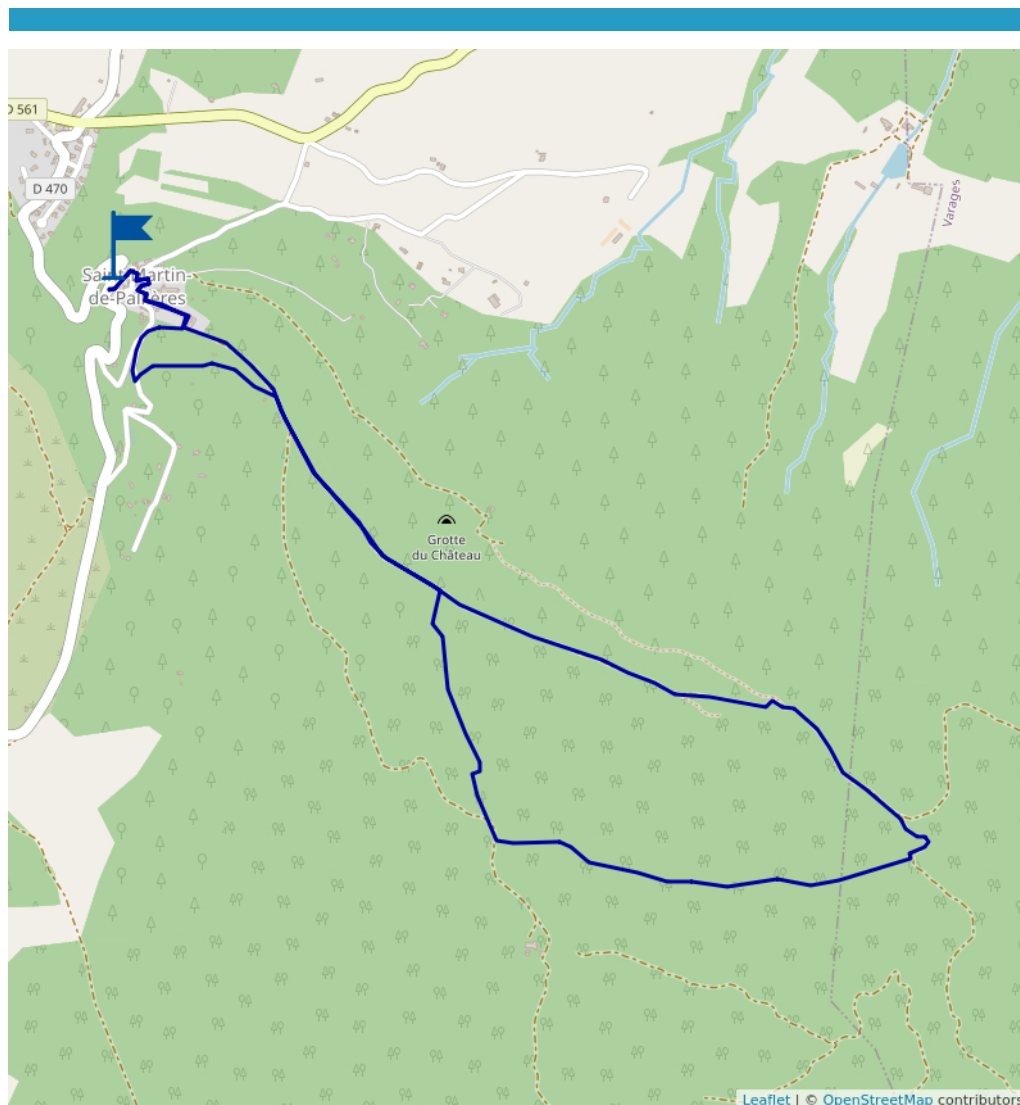
Le chemin des crêtes

Proposé par :

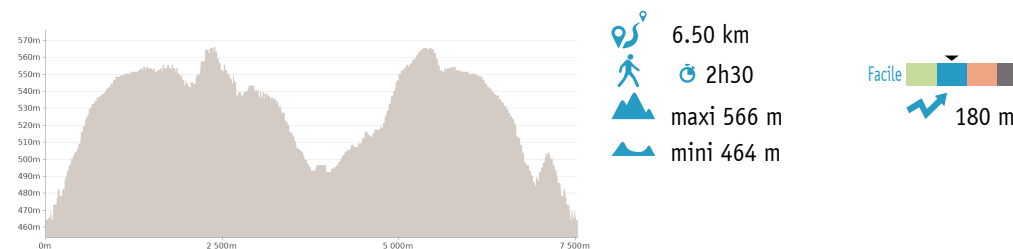
Provence Verte & Verdon Tourisme

"Ce PDF a été généré à partir de Cirkwi, la plateforme de partage d'activités touristiques qui vous fait voyager"

www.cirkwi.com/circuit/234027



© Provence Verte & Verdon Tourisme



Un circuit idéal en Famille pour découvrir le village pittoresque de Saint-Martin-de-Pallières et ses environs.

1. Monter en direction du village, passer devant la mairie puis prendre à gauche la rue du Four. Monter vers le château, passer sous le porche et prendre à gauche la petite route qui monte. Continuer tout droit et suivre la piste les Pallières.
2. Quitter le GR et poursuivre sur la crête. Vue superbe sur la plaine et les villages des alentours, sur les Gorges du Verdon, le plateau de Canjuers, la montagne de Lure, le Mont Ventoux. La piste commence à descendre.



3. La quitter pour prendre un chemin sur la droite. Ce chemin descend puis rejoint une autre piste.
4. Prendre à droite et suivre de nouveau le GR qui se transforme en sentier et monte à travers les bois. Le sentier traverse un champ et rejoint la piste les Pallières. Prendre à gauche et descendre en direction du village.
5. Après le château d'eau, prendre le chemin à gauche qui passe sur une ancienne aire de battage du blé. Il rejoint le GR, qu'il faut emprunter sur la droite pour revenir au village.

Contact : Téléphone : 04 94 59 82 95 Email : saintmaximin@provenceverteverdon.fr Site web : <http://www.provenceverteverdon.fr>

Période d'ouverture : Toute l'année. En été, de mi-juin à mi-septembre : variable selon conditions d'accès aux massifs forestiers en raison du risque incendie. Les prévisions sont effectuées chaque jour à 18h pour le lendemain, se renseigner :
- en office de tourisme auprès de nos conseillères en séjour - en ligne sur le site de la préfecture : <https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/> - sur l'application mobile « Prévention Incendie » Pour votre sécurité en cas de risque : - sévère (orange) l'accès est déconseillé - très sévère et extrême (rouge) la présence dans les massifs est interdite !. Sous réserve de conditions météo favorables.

Conditions d'accueil des animaux : Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Histoire, culture et patrimoine : A découvrir en chemin : - Saint-Martin-de-Pallière : château XII^e et parc, église (1688), point de vue, tour de l'Horloge et Campanile, circuit patrimoine - ancienne aire de battage

Compléments de localisation : Saint-Martin-de-Pallières à 20 km au nord de Saint-Maximin par les D70 (direction Esparron) et D470

Passages délicats : zone urbaine : emprunter les passages piétons et les trottoirs